

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### DE BUREAU

**10 Mars 2017 à 18H30**  
**Tomblaine – Maison des Sports**



**Présents** : M. BILICHTIN Président  
MMES ANCEL, HABART,  
MM. BERGER, BETTIOL, KULINICZ, TERNARD A, TIBERI,  
VALETTE.

**Excusés** : MME HENIQUI - M. HEQUET

**Assistent**: MM. ORY, TERNARD B



Le Président, Thierry BILICHTIN ouvre la séance à 18H40.

#### **Informations du Président :**

##### **Retour sur la réunion du CD FFBB des 3-4/03 au siège de la FFBB :**

Le compte rendu fédéral figure sur le site.

Le Président le complète sur les points suivants :

- La gratuité des licences jeunes à compter du 1/04 est remise en cause
- La rencontre avec la Directrice des Sports jette un doute sur le calendrier de la réforme territoriale
- La convention d'objectif avec le ministère est en légère baisse
- Perte d'un CTS cette année, puis 3 ensuite
- Baisse des aides du suivi médical des pôles vers une baisse du suivi obligatoire
- Calendrier sportif communiqué
- Audit informatique réalisé Carole ACHE remplace Jacques KRIEFF
- Le cabinet MAZARS sera à la MRSL le 16/03 pour un audit des comptes de la Ligue, André et Bertrand TERNARD seront leurs interlocuteurs, la restitution sera faite au Président à Strasbourg.
- Le statut de joueur d'intérêt général est prêt
- Point sur la charte des officiels
- Les points juridiques sont évoqués par Luc VALETTE en fin de CR

### **Autres points :**

Des campus décentralisés se tiendront dans chaque nouvelle région les 28-29/10/2017.

Basket santé pour l'instant seulement lancé par le CD 54, pour la Ligue, le directeur administratif a suivi la formation et des contacts sont lancés

Les centres de Génération Basket en collaboration avec ERDF sont en plein essor.

Un carrefour d'échanges aura lieu le 1<sup>er</sup> avril à Reims sur la formation, Gérard BERGER – Eric BETTIOL et Michel TIBERI nous représenterons. Le Président y sera au titre de la FFBB.

### **André TERNARD, Secrétaire Général LLBB :**

Il rend compte de la réunion sur le CNDS 2017 : peu de changements, toujours utilisation de e-subvention et dossier à rendre pour le 07 Avril.

Peu de changements pour la mise à jour du site au niveau des intervenants.

A ce jour, pas de demande reçue pour les médailles du CROSL.

Il évoque les aides régionales aux élèves des pôles qui pourraient avoir des effets sur nos recettes pour les filles et sur le coût parental pour les garçons. Afin d'être clair pour la suite, le Président souhaite la mise à jour du livret réalisé pour le pôle féminin et son extension aux garçons, la préparation sera faite par le directeur administratif et la diffusion par la commission technique.

### **Katia HENIQUI, Trésorière Générale LLBB :**

En son absence, le document qu'elle a préparé est sur le site.

### **Laurent KULINICZ – Président CSR :**

Il commente les trois derniers PV, qui sont adoptés à l'unanimité.

Il demande des renseignements sur les formations de début de saison afin de préparer au plus vite le calendrier sportif.

Une sensibilisation sera faite vers les clubs sur le week end des 22-23/04, journée de rattrapage compliquée.

Il présente un projet de refonte de la coupe de Lorraine surtout en termes de calendrier.

Il commente ensuite le projet « jeunes » qui sera présenté à la Région Grand Est le 25 mars.

Il termine par une comparaison des championnats régionaux des 3 clubs actuels et des simulations de refonte de notre championnat pour les années futures. Le Président évoque le sujet à chacune de ses rencontres départementales, et le projet final devra être prêt pour notre A.G.

### **Eric BETTIOL – Président Commission Technique**

Le compte rendu complet de la commission figure sur le site

**TIC U13 U11:** Il évoque le problème des repas sur ces deux organisations

**TIL Juin :** La réalisation de cette organisation hors vacances scolaires nous pose des problèmes d'hébergement, seul Vigy semble possible, malgré les coûts le bureau fixe stage et compétition à partir de ce lieu, reste les salles à trouver. Des achats de maillots sont également à prévoir.

### **Michel TIBERI – Président C.R.O. :**

Le compte rendu complet de la commission figure sur le site

Marie Christine ANCEL libère la CRO du souci du challenge Eisenbach en signalant que seul la CDO 54 a été sollicitée.

## **Gérard BERGER – Président Commission Formation et Evénements**

Le compte rendu de la commission du 11/02 à la MRSL est également sur le site.

La confirmation de Pont à Mousson comme lieu de l'A.G. 2017 est réelle à la rédaction de ce compte rendu.

## **Luc VALETTE – Président Commission juridique:**

### Commission discipline & Règlements

#### Commission de discipline :

- ❖ Nous avons 4 dossiers à traiter : deux pour 4 fautes techniques et deux pour fautes disqualifiantes avec rapport
- ❖ Nous sommes à 18 dossiers disciplinaires pour cette saison

#### Règlements

- ❖ Statuts :
  - Les statuts types des ligues et comités départementaux ont été approuvés par le CD fédéral du 3 mars et doivent être présentés lors de la réunion inter CCR du 18 mars
  - Les statuts du CCR seront adoptés lors de cette même réunion.
- ❖ Modifications réglementaires prévues par la FFBB pour la saison 2017/2018
  - Règlement disciplinaire :
    - Prise en compte du décret du 1<sup>er</sup> Août 2016
    - Notification électronique des convocations et décisions (si développement informatique FFBB)
    - Transmission électronique des pièces du dossier (si développement informatique FFBB)
    - Représentation du mis en cause par toute personne mandatée (actuellement réservé à un avocat)
    - Convocation : 7 jours qui peuvent être réduits à 5 jours en cas d'urgence (actuellement 15 jours)
  - Règlement administratif :
    - Possibilité pour le président d'une commission de notifier des pénalités automatiques sous condition de prévoir ces pénalités dans les règlements
  - Les championnats pré nationaux
    - Les championnats pré nationaux sont organisés par les ligues régionales mais sont soumis aux règles de participation des championnats de N3. Une définition du championnat pré national sera proposée pour la saison prochaine

- La licence sportive
  - Modifications « mineures » dans le formulaire de licence : obligation de saisir l'adresse mail du licencié par la FFBB et ses partenaires, autorisation d'utiliser l'image du licencié, obligation de renseigner le champ « assurance » du formulaire, questionnaire médical de santé, pour les mineurs autorisation parentale pour les contrôles antidopage
- Certificat médical
  - Décret du 24 août 2016 sur le certificat médical de non contre-indication (CMNCI) à la pratique du sport :
    - CMNCI désormais valable 3 ans
    - Les 2 saisons de renouvellement de licence seront couvertes par le remplissage d'un questionnaire médical par le licencié
    - Toute création de licence devra faire l'objet d'une transmission d'un CMNCI de moins d'1 an à la date de la demande de licence
    - Système dérogatoire pour la saison sportive 2016/2017 (décret du 12 octobre 2016)
    - Entrée en vigueur du questionnaire de santé au 1er juillet 2017 (en attente de l'ordonnance)
  - Les services juridiques et la commission médicale de la FFBB travaillent sur l'adaptation de nos règlements pour toutes les familles de licenciés : joueur (dont les pôles espoirs), officiel et dirigeant

Le Président clos la séance à 21H15.

Le Secrétaire Général



André TERNARD

Le Président,



Thierry BILICHTIN